

Élection au CTM constitué auprès des ministres chargés de la santé, de la jeunesse, de la vie associative, des solidarités, de la cohésion sociale, de la ville et des sports – scrutin du 20 octobre 2011

Dans la Fonction Publique de l'État, les personnels ont choisi de faire de la FSU la première organisation syndicale.

Présente dans la plupart des ministères, la FSU recherche l'unité la plus large dans l'action. Elle défend toutes les catégories d'agents, titulaires ou non, de statut public ou privé, au-delà des corporatismes. Elle articule présence dans les instances et mobilisations des personnels par service et par métiers.

La FSU porte les valeurs d'un service public garantissant l'intérêt général et la solidarité sociale. Elle défend le statut, garant de l'indépendance et de la probité des agents publics de l'État. **La précarité fragilise les agents autant que la mission de service public qu'ils servent.**

La FSU combat sans ambiguïté la RGPP et la RÉATE, les fausses modernisations qui ne sont que régressions.

Votez FSU pour le CTM, votez pour un syndicalisme qui sait s'opposer et proposer en privilégiant l'unité et l'action

La FSU agit avec tous les salariés, jeunes, actifs, chômeurs, retraités en faveur d'une société solidaire où les services publics créent de l'égalité, POUR

- ✓ un autre ordre économique international et national, une répartition solidaire des richesses;
- ✓ une politique industrielle et énergétique respectueuse de l'environnement et des peuples ;
- ✓ le maintien des solidarités sociales, du régime par répartition des retraites, avec retour à 60 ans à taux plein, l'abrogation des lois de 1993, 2003, 2010, la sauvegarde du Code des Pensions ;
- ✓ l'augmentation des salaires : traitement minimum fonction publique à 1 600 € net et revalorisation du SMIC ;
- ✓ la reconstruction des grilles indiciaires dans la fonction publique avec revalorisation du point d'indice et rattrapage des pertes ;
- ✓ la création dans la fonction publique d'emplois statutaires et un véritable plan de titularisation de tous les précaires sans pertes de rémunération avec renforcement des droits des salariés ;
- ✓ une autre politique de services publics plaçant l'utilisateur au centre tout en respectant les spécificités professionnelles des personnels ;
- ✓ le maintien et le développement des missions nationales d'un service public porteur d'intérêt général, garant des enjeux collectifs ;
- ✓ la relance d'une politique d'emploi public statutaire et qualifié ;
- ✓ une politique de gestion des personnels respectueuse des femmes et des hommes en lieu et place des pratiques managériales d'entreprise laissant place à l'arbitraire et l'autoritarisme ou la mise en rivalités.

RENOUER AVEC L'AMBITION SOCIALE, EN FINIR AVEC LA RÉGRESSION GÉNÉRALISÉE

Les DRJSCS sont avec les DDI des laboratoires de démantèlement du service public qui génèrent confusion, polyvalence de profils de postes et d'emploi. Le maintien des liens avec les DDCS et DDCSPP, isolées dans des logiques de préfectures les coupant du réseau régional, est indispensable.

- **L'amélioration des conditions de travail** n'est pas synonyme de leur « harmonisation.
- **La mise en concurrence** des personnels, l'individualisation des salaires, la PFR, « l'intéressement collectif », sont contraires aux valeurs de service public.
- **L'égalité de traitement**, le refus des discriminations et des précarités s'imposent.
- **La reconnaissance des savoirs faire** professionnels suppose le respect des statuts.

Pour une politique nationale de santé ET d'action sociale

En créant les agences régionales de santé (ARS) le choix politique a été fait de dissocier l'action sanitaire de l'action sociale. C'est un tournant majeur en France. C'est ignorer que certaines populations (âges, précarités, immigration...) rencontrent des pathologies liées à leurs conditions de vie. La loi dite Bachelot organisant les « restructurations » des territoires d'action sanitaire et avec eux de l'hôpital public de proximité est en parfaite cohérence avec la volonté de privatiser d'un côté, de transférer aux collectivités des prérogatives d'Etat de l'autre.

La logique de gestion par « agence », avec des indicateurs issus du monde de l'entreprise, est au service d'une volonté constante de réduire l'emploi de statut public, de servir les intérêts d'une action sanitaire libérale où les profits passent avant la mission de service public. Les ARS témoignent de la régionalisation des politiques de santé et des harmonisations de gestion et conception voulues au plan européen.

Le **droit à la santé** est incompatible avec la suppression des services de proximité, les tarifications à l'acte, la mise en concurrence des hôpitaux publics avec les cliniques privées

La FSU revendique une politique nationale de santé et d'action sociale passant par l'abrogation de loi Bachelot avec un plan d'investissement pour l'hôpital et la santé publique faisant l'objet de contrats de projets nationaux. **La santé doit rester un droit garanti au plan national, la solidarité un devoir.**

Pour des politiques nationales éducatives « jeunesse » ET « sports »

La FSU a œuvré pour le retour à un ministère de plein exercice pour le sport. Elle considère positivement l'identification d'un département ministériel « jeunesse » au sein du ministère de l'éducation nationale. Mais cette logique appelle le développement des services publics de la jeunesse et des sports, pas leur démantèlement ! La future assemblée du sport ne doit pas se substituer aux prérogatives d'Etat mais être un organe consultatif faisant toute leur place aux organisations syndicales et représentants des pratiquants.

Le risque de transferts des postes de conseillers techniques sportifs, le tarissement du recrutement des conseillers d'animation sportive, l'arrêt de celui des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, la reprise symbolique de celui de l'inspection, le remplacement des missions éducatives par une centration sur le contrôle réglementaire et social, sont autant de signes de la mise en panne du réseau jeunesse et sports. La disparition voulue de la filière administrative de l'éducation nationale, la liquidation des CREPS, leur repli sur la « performance » sportive, le démantèlement des formations publiques viennent servir une vision élitiste et paradoxalement sans ambition du sport spectacle et du marché des activités physiques et sportives.

L'éducation populaire n'est plus qu'une formule et la DJEPVA une direction vide de sens éducatif qui se racornit confondant pédagogie et contrôle, partenariat et transfert de compétences vers les collectivités ou d'autres opérateurs.

La FSU revendique un service public d'Etat fondé sur une éthique sportive non marchande, ayant fonction sociale et éducative. Retrouver la vision émancipatrice des démarches d'éducation populaire incluant les activités de jeunesse relève aussi d'une mission nationale prioritaire. La transformation de l'**Acsé** en service d'Etat à part entière **avec titularisation décente** de ses agents, est une urgente nécessité.

LE 20 OCTOBRE, VOTEZ et FAITES VOTER FSU

Votez pour des collègues engagés dans l'action solidaire, soucieux d'un service public qui donne du sens aux revendications

Pour contacter la FSU joignez le SNEP (professeurs de sports), le SNASUB (filiale administrative) ou EPA (syndicat multi catégoriel) :

www.snepfsu.net

www.snasub.fsu.net

www.epafsu.org

Contre un scrutin injuste faussé par la RGPP

Pour un CTM et une DRH propres à chaque ministère

La FSU et ses syndicats ont la volonté de renforcer le poids des salariés en œuvrant, par étapes, à la réunification syndicale. Le scrutin interministériel imposé par le gouvernement répond à une autre logique : celle de la division syndicale et de la mise en concurrence d'organisations représentatives, de cultures professionnelles et d'histoires collectives différentes. La FSU s'est battue jusqu'au dernier moment pour conserver un comité technique par ministère au lieu d'un CTM commun santé, cohésion sociale, éducation nationale, sports, ville. Certes, les personnels ont des problèmes communs. Mais la dilution dans une GRH commune, de problématiques professionnelles distinctes, a d'autres visées : la démolition des services publics et ses conséquences en termes de réduction budgétaire.

Ce scrutin écarte 2 000 collègues de la filière administrative « éducation nationale », il ignore ou minore volontairement le champ éducatif du réseau jeunesse et sports. Sa principale composante électorale est celle des collègues travaillant dans les ARS pour qui l'essentiel du dialogue social relèvera non pas du CTM mais des agences ! Au sein de ce CTM comme en dehors, la FSU continuera, quoiqu'il en soit, à défendre les revendications et l'avenir de tous les services et personnels.

Le service public,

On l'aime,
on le défend

